

Theratechnologies annonce ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020

Juillet 15, 2020

- Revenus totaux de 17,2 millions, en hausse de 10 % par rapport au deuxième trimestre de 2019 et en hausse de 9 % par rapport au premier trimestre de 2020 -
- Hausse de 13,2 % des revenus nets de Trogarzo^{MD} et hausse de 7,3 % des revenus nets d'EGRIFTA^{MD} et d'EGRIFTA SV^{MD} par rapport au deuxième trimestre de 2019 -
- Aucun impact sur la chaîne d'approvisionnement et les stocks de produits en raison de la pandémie de COVID-19 -

MONTRÉAL, 15 juill. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies », ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique au stade de l'exploitation commerciale, a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 clos le 31 mai 2020.

« Bien que la pandémie ait occasionné de nombreux défis pour toutes les communautés et entreprises à l'échelle mondiale, je suis particulièrement fier de la réaction de notre équipe afin de continuer à atteindre nos objectifs commerciaux. Malgré cette période sans précédent, nous avons enregistré une croissance pour Trogarzo^{MD} et EGRIFTA^{MD} en plus de faire progresser nos projets innovants au cours du trimestre », a souligné M. Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies inc.

Faits saillants financiers du deuxième trimestre de 2020

(en milliers de dollars américains)	Trimestres clos les 31 mai	
	2020	2019
Ventes nettes d'EGRIFTA ^{MD} et d'EGRIFTA SV ^{MD}	9 269	8 639
Ventes nettes de Trogarzo ^{MD}	7 893	6 970
Revenus	17 162	15 609

Principaux faits saillants des activités

Incidence de la COVID-19

- Pour l'instant, la pandémie mondiale n'a pas eu d'effet sur la chaîne d'approvisionnement de Theratechnologies. De plus, la Société dispose encore de stocks suffisants de ses traitements pour répondre à la demande du marché dans tous les territoires où ces produits sont offerts commercialement.
- La Société continue à faire progresser ses projets de recherche et développement. Tous les sous-traitants qui collaborent avec Theratechnologies sur ces programmes demeurent actifs.

Trogarzo^{MD} en poussée intraveineuse

- Une étude, évaluant une formulation en poussée intraveineuse, est présentement menée par le partenaire de la Société, TaiMed Biologics inc.
- L'étude avance comme prévu et devrait se terminer au cours du deuxième semestre de 2020.
- Suivant l'entente conclue avec TaiMed, Theratechnologies est autorisée à commercialiser la nouvelle forme d'administration de Trogarzo^{MD} une fois qu'elle sera approuvée.

Transition vers EGRIFTA SV^{MD}

- La Société a mis en œuvre un plan pour permettre aux patients recevant actuellement EGRIFTA^{MD} de passer à la nouvelle formulation EGRIFTA SV^{MD}, tout en veillant à ce qu'EGRIFTA SV^{MD}, et non la formulation originale, soit prescrite aux nouveaux patients. Cette période de transition devrait se terminer à la fin de juillet au plus tard et seul EGRIFTA SV^{MD} sera dorénavant activement commercialisé aux États-Unis.

F8 : nouvelle formulation de la tésamoréline

- Le 7 juillet 2020, la Société a annoncé qu'elle avait mené à bien une étude de bioéquivalence d'une nouvelle formulation de la tésamoréline. En comparaison de la formulation originale F1, la nouvelle formulation F8 demeure stable à la température ambiante jusqu'à sept jours après sa reconstitution et le volume nécessaire pour une administration est de 0,16 ml seulement, soit 12,5 fois moins que la F1 et deux fois moins que la F4 actuelle (EGRIFTA SV^{MD}) permettant

d'avoir une seule fiole multidose pour sept jours de traitement.

- La Société évalue en ce moment l'utilisation d'un stylo injecteur à doses multiples plus pratique pour administrer la nouvelle formulation F8.
- La Société entend déposer au début de 2022 un complément à sa demande d'approbation de produits biologiques (Supplemental Biologics License Application, ou « sBLA ») à l'égard de la formulation F8 pour le traitement de la lipodystrophie.

Portefeuille en recherche et développement

Theratechnologies s'est constitué un portefeuille solide et équilibré de traitements expérimentaux dans des domaines où les besoins ne sont pas comblés.

La tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique

- À l'issue de ses discussions préliminaires avec la FDA et l'EMA, Theratechnologies travaille de concert avec ses conseillers scientifiques sur l'élaboration de la stratégie de développement de phase avancée, de la voie réglementaire à suivre pour l'étude de phase 3 de la tésamoréline dans le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes vivant avec le VIH et évalue encore l'opportunité pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique chez les personnes qui ne sont pas infectées par le VIH. Theratechnologies entend utiliser la nouvelle formulation F8 de la tésamoréline lors de l'essai clinique de phase 3.
- La Société prévoit fournir d'autres renseignements sur son plan de phase 3, dont des détails sur le protocole et les critères d'évaluation qui seront mesurés dans le cadre de l'étude.
- La Société compte commencer l'étude de phase 3 vers la fin de l'année.

Technologie expérimentale SORT1+ pour le traitement du cancer

- Theratechnologies poursuit le développement de son approche innovante de traitements ciblés en oncologie, la technologie SORT1+. Cette plateforme de conjugués peptide-médicament (CPM) exclusifs cible spécifiquement des cancers où les récepteurs de la sortiline (SORT1) sont surexprimés.
- Compte tenu des données positives des essais pré-cliniques, la Société entend soumettre une demande d'approbation d'un nouveau médicament expérimental (Investigational New Drug, IND) à la FDA en vue d'une première étude clinique de phase 1 chez l'humain portant sur le TH1902, premier CPM expérimental de la Société, avant la fin de 2020.
- Theratechnologies entend également soumettre une demande IND pour le TH1904, soit le deuxième CPM expérimental de la Société, après le lancement des essais cliniques de phase 1 portant sur le TH1902.

Résultats financiers du deuxième trimestre de 2020

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion et des états financiers consolidés non audités de la Société pour le trimestre clos le 31 mai 2020, lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Le rapport de gestion et les états financiers consolidés non audités sont disponibles au www.sedar.com, au www.theratech.com et au www.sec.gov. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion. Aux fins de la présente, *EGRIFTA^{MD}* et *EGRIFTA SV^{MD}* renvoient à la tésamoréline utilisée pour la réduction de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH et atteints de lipodystrophie. Trogarzo^{MD} renvoie à l'ibalizumab servant au traitement de patients infectés par le VIH-1 présentant une multirésistance aux médicaments.

Les revenus consolidés pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020 ont augmenté respectivement de 10 % et de 7,1 % pour s'établir à 17 162 000 \$ et à 32 881 000 \$, en regard de 15 609 000 \$ et de 30 705 000 \$ pour les périodes correspondantes closes le 31 mai 2019.

La croissance des revenus au deuxième trimestre de 2020 par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice 2019 est attribuable à une hausse de 13,2 % des ventes nettes de Trogarzo^{MD} et à une hausse de 7,3 % des ventes nettes d'*EGRIFTA^{MD}*.

Coût des ventes

Le coût des ventes s'est établi à 7 380 000 \$ et à 14 141 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, contre 6 585 000 \$ et 12 650 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019, en raison surtout de l'augmentation du coût des produits vendus. Le coût des produits vendus s'est fixé à 5 769 000 \$ et à 11 169 000 \$ pour le trimestre et le semestre considérés de 2020, contre 5 346 000 \$ et 10 156 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse du coût des produits vendus s'explique essentiellement par l'augmentation des ventes de Trogarzo^{MD}. Le coût des ventes tient compte également d'un amortissement de l'autre actif de 1 220 000 \$ et de 2 441 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020. Une provision de 391 000 \$ a été comptabilisée pour le deuxième trimestre de 2020 relativement aux stocks excédentaires d'*EGRIFTA^{MD}* découlant de la décision de la Société de faire passer les patients à *EGRIFTA SV^{MD}* et de ne le commercialiser activement qu'aux États-Unis.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement du trimestre et du semestre clos le 31 mai 2020 se sont chiffrés à 3 622 000 \$ et à 7 041 000 \$, contre 2 285 000 \$ et 4 812 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019. Cette hausse est essentiellement attribuable au développement de notre plateforme en oncologie et à d'autres charges liées à la réglementation.

Frais de vente

Les frais de vente ont été relativement stables et ont atteint 6 941 000 \$ et 13 302 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, contre 6 972 000 \$ et 12 420 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les frais de vente comprennent également l'amortissement de la valeur des immobilisations incorporelles pour les droits de commercialisation d'EGRIFTA^{MD}, d'EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD}. Cette charge d'amortissement s'est chiffrée à 719 000 \$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020, contre 641 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1 359 000 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2020, contre 1 129 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 3 706 000 \$ et 6 276 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, contre 1 784 000 \$ et 3 300 000 \$ pour les périodes correspondantes de 2019. Cette augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à l'arrivée en poste d'un nouveau chef de la direction, à la croissance de l'entreprise, à l'accroissement des activités en Europe et à l'inscription des actions ordinaires de la Société au NASDAQ.

Produits financiers

Les produits financiers, composés des produits d'intérêts, pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020 se sont établis à 80 000 \$ et à 246 000 \$, contre 292 000 \$ et 627 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019.

La diminution des produits financiers reflète surtout la baisse des taux d'intérêts moyens et une diminution de nos liquidités au cours de l'exercice 2020 en comparaison de l'exercice 2019.

Charges financières

Les charges financières pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020 se sont chiffrées à 1 399 000 \$ et à 2 717 000 \$, contre 1 449 000 \$ et 2 552 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019. Les charges financières du trimestre et du semestre clos le 31 mai 2020 tiennent compte essentiellement d'intérêts de 842 000 \$ et de 1 644 000 \$, respectivement, sur les billets de premier rang convertibles émis en juin 2019, contre 834 000 \$ et 1 646 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Les charges financières comprennent également une charge de désactualisation de 521 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2020 et de 1 023 000 \$ pour le semestre clos le 31 mai 2020, contre 448 000 \$ et 805 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} décembre 2019 et à une charge de désactualisation additionnelle sur les obligations à long terme se rapportant aux droits de commercialisation de Trogarzo^{MD}.

BAlIA ajusté

Pour les raisons susmentionnées, le BAlIA ajusté pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020 s'est établi à (1 533 000) \$ et à (2 527 000) \$, contre 453 000 \$ et 1 974 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice 2019. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » ci-après.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, la Société a inscrit une perte nette de 5 806 000 \$, ou (0,08) \$ par action, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020 et une perte nette de 10 350 000 \$, ou (0,13) \$ par action, pour le semestre clos le 31 mai 2020, en comparaison d'une perte nette de 3 174 000 \$, ou (0,04) \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mai 2019 et d'une perte nette de 4 402 000 \$, ou (0,06) \$ par action, pour le semestre clos le 31 mai 2019.

Situation financière

Pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 3 100 000 \$ et à 7 925 000 \$, contre 10 309 000 \$ et 6 576 000 \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2020, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 1 561 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une hausse de 2 301 000 \$ des clients et autres débiteurs et une augmentation de 4 424 000 \$ des stocks, lesquelles ont été contrebalancées en partie par une hausse de 5 040 000 \$ des créiteurs et charges à payer.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence défavorable de 5 393 000 \$ sur les flux de trésorerie, comparativement à 8 577 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2019.

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2020, la Société a affecté une somme de 1 653 000 \$ au paiement des intérêts sur les billets de premier rang convertibles, en comparaison de 1 764 000 \$ pour la période correspondante de 2019.

Au 31 mai 2020, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 31 643 000 \$. Selon les estimations de la direction et le niveau actuel de nos activités, la Société est d'avis que ses liquidités actuelles sont suffisantes pour financer ses activités dans un avenir prévisible.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Rapprochement du bénéfice net ou de la perte nette et du bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements ajustés (le « BAlIA ajusté »)

Le BAlIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Le tableau qui suit présente un rapprochement du BAlIA ajusté et du bénéfice net (perte nette). Nous utilisons des mesures financières ajustées pour évaluer notre performance d'exploitation. La réglementation en valeurs mobilières exige que les sociétés informent les lecteurs que le résultat et toute autre mesure ajustée selon des paramètres autres que les IFRS n'ont aucun sens normalisé, et qu'il est donc peu probable qu'ils soient comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées de façon isolée. Nous utilisons le BAlIA ajusté pour mesurer notre performance d'exploitation d'une période à l'autre sans tenir compte des variations provoquées par divers ajustements pouvant fausser l'analyse des tendances à l'égard de nos activités et parce que nous croyons que cette mesure procure des renseignements utiles sur notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

Nous parvenons au BAlIA ajusté en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements, les avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location et l'impôt. Nous excluons aussi, de notre calcul du BAlIA ajusté, l'incidence de certaines transactions non monétaires, telles que la rémunération fondée sur des actions au titre du régime d'options d'achat

d'actions et la dépréciation des stocks (ou les reprises connexes). Nous estimons qu'il est utile d'exclure ces éléments puisqu'ils représentent des charges hors trésorerie, qu'ils échappent au contrôle de la direction à court terme, ou qu'ils n'ont pas d'incidence sur la performance d'exploitation principale. L'exclusion de ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents. Les charges de rémunération fondée sur des actions sont une composante de la rémunération des employés et elles peuvent varier considérablement selon le cours des actions de la Société. De plus, d'autres éléments sans incidence sur la performance d'exploitation principale de la Société peuvent varier considérablement d'une période à l'autre. Ainsi, le BAIIA ajusté permet de mieux suivre l'évolution des résultats d'exploitation au fil du temps, aux fins de leur comparaison. Il se pourrait que notre méthode de calcul du BAIIA ajusté soit différente de celle utilisée par d'autres sociétés.

BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 31 mai		Semestres clos les 31 mai	
	2020 ¹	2019	2020 ¹	2019
	\$	\$	\$	\$
Perte nette	(5 806) (3 174) (10 350) (4 402
Ajouter (déduire) :				
Amortissements	2 109	1 922	3 921	3 636
Avantages incitatifs et amortissement relatifs aux contrats de location	–	228	–	228
Charges financières	1 399	1 449	2 717	2 552
Produits financiers	(80) (292) (246) (627
Rémunération fondée sur des actions	454	320	819	584
Dépréciation des stocks	391	–	394	3
BAIIA ajusté	(1 533) 453	(2 527) 1 974

1 La Société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location*, selon l'application rétrospective modifiée, avec effet pour l'exercice 2020, à compter du 1^{er} décembre 2019. À la suite de cette adoption, les chiffres correspondants de l'exercice 2019 n'ont pas été retraités. Par conséquent, le BAIIA ajusté tient compte des ajustements pour l'amortissement supplémentaire se rapportant à l'actif au titre du droit d'utilisation de 109 000 \$ pour le trimestre clos le 31 mai 2020 et de 218 000 \$ pour le semestre considéré de l'exercice 2020, ainsi que de la charge de désactualisation sur les obligations locatives prise en compte dans les charges financières de 53 000 \$ et de 109 000 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 31 mai 2020, respectivement.

Détails sur la conférence téléphonique

Une conférence téléphonique et une webdiffusion auront lieu le 15 juillet 2020 à compter de 8 h 30 (HE) pour discuter des résultats. Cette conférence sera animée par Paul Lévesque, président et chef de la direction de Theratechnologies, et d'autres membres de la direction.

Afin de participer à la conférence téléphonique, il suffit de composer le 1-877-223-4471 (Amérique du Nord) ou le 1-647-788-4922 (international). La conférence téléphonique sera également diffusée en direct sur le Web à l'adresse : <https://onlinexperiences.com/Launch/Event/ShowKey=98992>. Pour écouter l'enregistrement audio de cette conférence, il faut composer le 1-800-585-8367 (Amérique du Nord) ou le 1-416-621-4642 (international) et saisir le code d'accès 2181409.

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) est une société biopharmaceutique au stade de l'exploitation commerciale qui répond à des besoins médicaux en offrant des thérapies spécialisées pour des personnes atteintes de conditions médicales orphelines, y compris les personnes infectées par le VIH. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

Information prospective

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur la disponibilité des produits, le progrès de nos activités de recherche et développement, les délais pour la réalisation de la formulation en poussée intraveineuse, pour le dépôt d'une demande de sBLA pour la formulation F8 et pour le lancement des essais cliniques, la croissance des revenus tirés des ventes de nos produits *EGRIFTA*^{MD}, *EGRIFTA SV*^{MD} et *Trogarzo*^{MD}, l'établissement d'une tarification appropriée et d'un remboursement à grande échelle de *Trogarzo*^{MD} dans les principaux pays européens, ainsi que le lancement de *Trogarzo*^{MD} en Europe.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, notamment les suivantes : i) la pandémie de COVID-19 aura un impact limité sur a) nos efforts et nos initiatives de ventes, b) la capacité de nos fournisseurs à remplir leurs obligations envers nous, c) nos activités de recherche et de développement, d) la santé de nos employés et notre capacité à compter sur nos ressources, et e) le commerce international; ii) les patients passeront de l'*EGRIFTA*^{MD} à l'*EGRIFTA SV*^{MD}; iii) aucun effet secondaire indésirable ne sera découvert découlant de l'utilisation à long terme de nos produits; iv) aucun de nos produits ne sera visé par un rappel; v) aucun produit biosimilaire pouvant concurrencer nos produits *EGRIFTA*^{MD} et *EGRIFTA SV*^{MD} ne sera approuvé; vi) nous ne serons partie à aucun type de litige; vii) la demande de sBLA afférente à la F8 sera approuvée par la FDA; viii) l'administration des CPM chez l'humain produira les mêmes résultats obtenus in vitro; ix) aucun événement ne nous obligera à proroger les échéances établies dans le rapport de gestion et x) notre plan d'affaires ne changera pas.

Les énoncés prospectifs sont assujettis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse. Ces risques et incertitudes s'entendent notamment du risque que i) la pandémie de COVID-19 ne ralentira pas nos activités en raison d'incidences défavorables sur a) nos efforts et nos initiatives de ventes, b) la capacité de nos fournisseurs à remplir leurs obligations envers nous, c) nos activités de recherche et de développement, d) la santé de nos employés et notre capacité à compter sur nos ressources, et e) le commerce international; ii) les patients passeront de l' *EGRIFTA*^{MD} à l' *EGRIFTA SV*^{MD}; iii) aucun effet secondaire indésirable ne sera découvert découlant de l'utilisation à long terme de nos produits; iv) aucun de nos produits ne sera visé par un rappel; v) aucun produit biosimilaire pouvant concurrencer nos produits *EGRIFTA*^{MD} et *EGRIFTA SV*^{MD} ne sera approuvé; vi) nous ne serons partie à aucun type de litige; vii) la demande de sBLA afférente à la formule F8 sera approuvée par la FDA; viii) l'administration des CPM chez l'humain produira les mêmes résultats obtenus in vitro; ix) aucun événement ne nous obligera à proroger les échéances établies dans le rapport de gestion et x) notre plan d'affaires ne changera pas.

Les investisseurs éventuels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 24 février 2020 pour connaître les autres risques liés à la conduite de nos activités et à Theratechnologies. La notice annuelle est disponible sur SEDAR au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur formulaire 40-F daté du 25 février 2020 dans les documents déposés de Theratechnologies. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date.

Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les médias :

Denis Boucher

Vice-président, Communications et Affaires corporatives

514-336-7800

Relations avec les investisseurs :

Leah Gibson

Directeur principal, Relations avec les investisseurs

617-356-1009